

ÉTUDE DE CIRCULATION ET DE MOBILITÉ À BOURAY-SUR-JUINE – COMPTE-RENDU DE L’ATELIER DE CONCERTATION DU 30 JANVIER 2023 DE 19H30 À 21H

ORDRE DU JOUR

Échanges avec les habitants de la commune de Bouray-sur-Juine sur les premières propositions de scénarios, suite aux différents enjeux soulevés par les conclusions du diagnostic.

PERSONNES PRÉSENTES

- **Commune de Bouray-sur-Juine :**
 - Stéphane GALINÉ – Maire
 - Virgile MONNOT – Directeur Général des Services
 - Virginie PERCHET – 1ère adjointe Administration générale organisation des services – RH et communication
 - Georges LEVIER – 4ème adjoint Aménagement cadre de vie – Sécurité
 - Didier PAUTRAT – Conseiller de la majorité
 - Gilles VOISE – Conseiller de la majorité
 - Habitants
- **ETC :**
 - M. Paul-Emmanuel GAYE, chef de projet
 - Mme Émilie AMINOT, chargée d’études
 - Mme Coline MONTERO, chargée d’études

DIFFUSION

Publique (sur le site internet de la commune de Bouray-sur-Juine).

RÉDACTION

- Rédactrice : ETC, Mme Coline MONTERO
- Correcteur : Commune de Bouray-sur-Juine

VERSION

A – 02/02/2023 : version initiale

B – 03/02/2023 : version B

DÉROULÉ DE L'ATELIER AVEC LES HABITANTS ET LES COMMERÇANTS

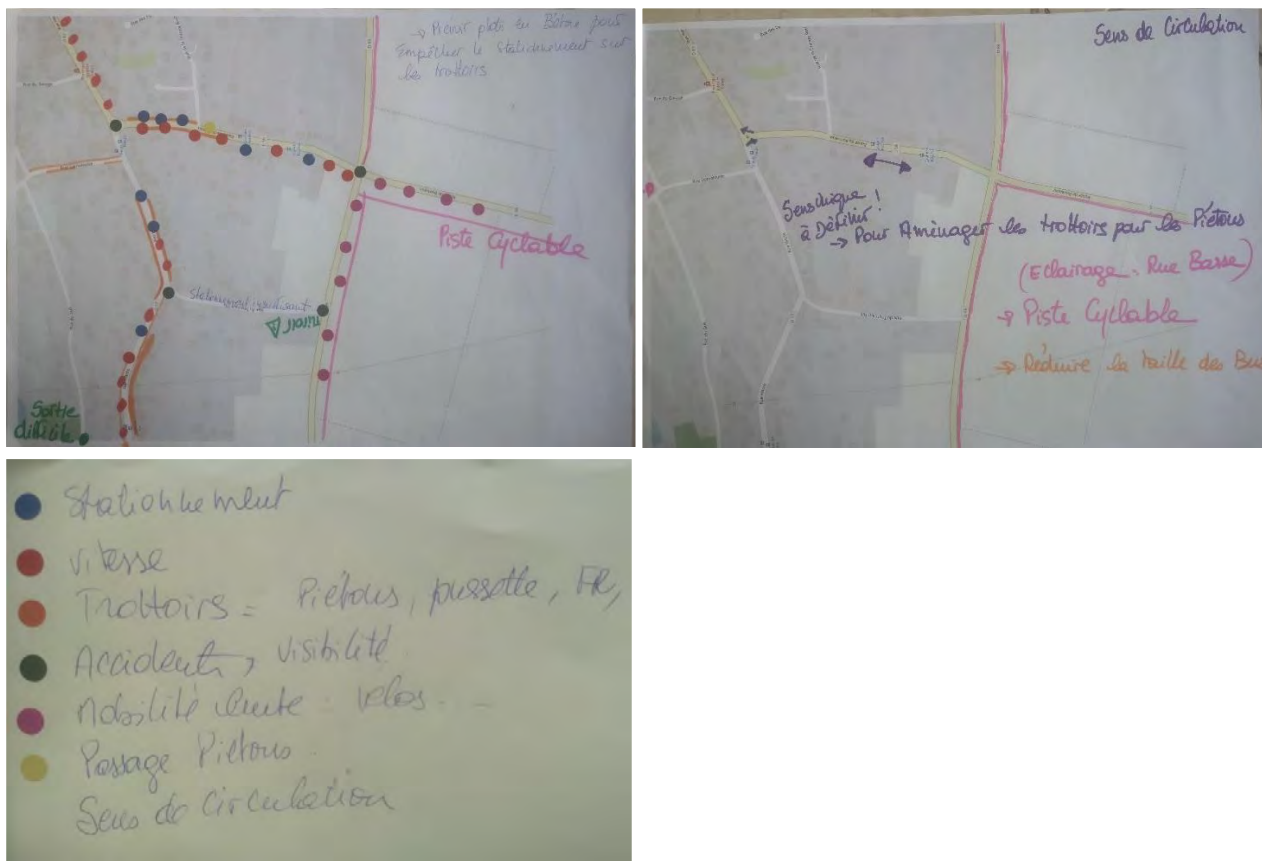
- 19h30-20h : présentation de l'étude et de ses objectifs, des résultats du diagnostic et des premières pistes de réflexions (présentation basée sur une version simplifiée du diagnostic)
- 20h-20h30 : travail sur table
- 20h30-21h20 : compte-rendu des échanges des quatre tables et clôture de l'atelier



ÉCHANGES ENTRE LES PARTIES PRENANTES

COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES POUR LES CINQ TABLES

TABLE 1 : SECTEUR RUE DE BOINVEAU / RUE HAUTE / D99



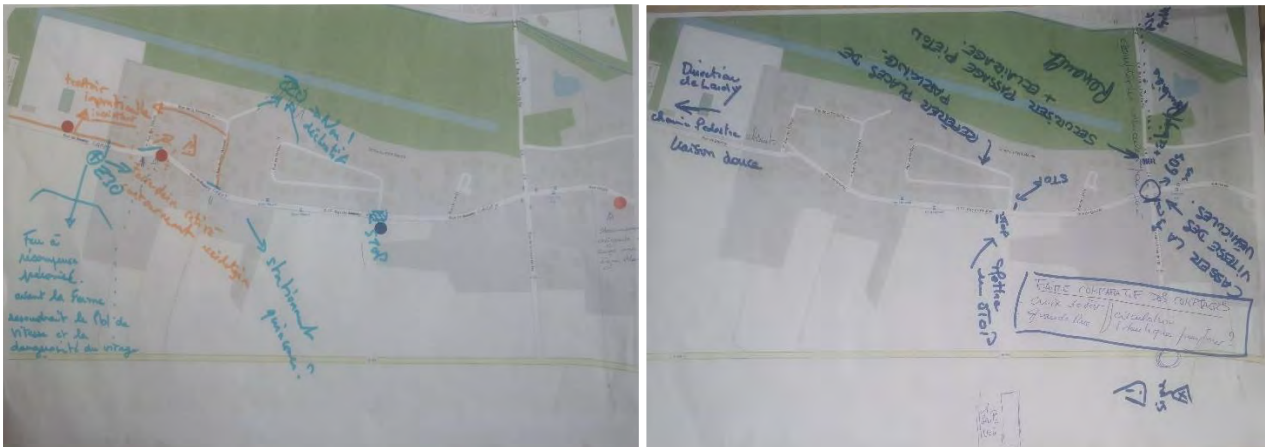
Au sujet des modes doux :

- Aménagement d'un itinéraire cyclable séparé de la chaussée de Itteville à Bouray-sur-Juine, de Bouray à Janville et de Bouray vers Boinveau / Cerny. Un partage de la voie avec les piétons est envisagé, sous forme de voie verte.

Au sujet des sens de circulation :

- Mise à sens unique de la rue Haute (dont le sens n'a pas été défini), afin de fluidifier la circulation et de libérer des places de stationnement. Il est nécessaire de prendre en compte le trajet vers le centre-ville et vers la gare dans ce changement de sens de circulation ;
- Aménagement d'un giratoire sur le carrefour rue Haute / route de Boinveau ou mise à sens unique de la rue Haute, afin d'éviter les conflits avec les PL.

TABLE 2 : SECTEUR OUEST RUE DE LA CROIX DE FER / HAMEAU DU PETIT MESNIL



Au sujet de la signalisation :

- Réaménagement de la signalisation au niveau du croisement rue de la Croix de Fer / D99 ;
- Réaménagement du cédez-le-passage au croisement entre la rue de Lardy et la rue de Verdun.

Au sujet de la vitesse :

- Surélévation de la chaussée au niveau des arrêts de bus, ce qui est aujourd'hui insuffisant pour ralentir la vitesse (il faudrait surélever davantage) ;
- Aménagement de carrefours en stop sur la rue de Lardy pour casser la vitesse ;
- Aménagement d'une zone 30 sur la rue de Lardy.

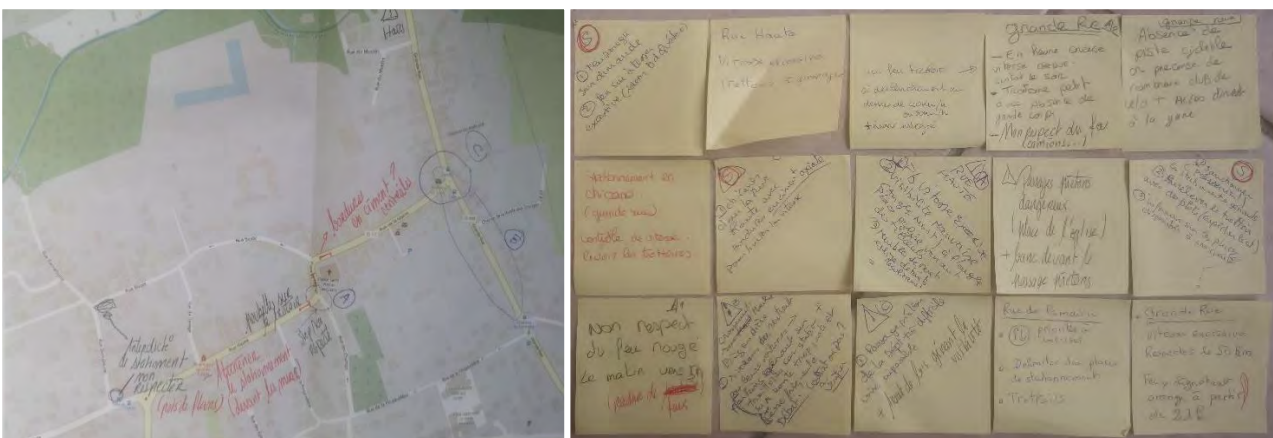
Au sujet du stationnement :

- Matérialisation des places de stationnement dans le hameau du Petit Mesnil ;

Au sujet des modes doux :

- Il est demandé aux riverains de couper les branches débordant sur les sentiers pédestres ;
- Sécurisation des passages piétons de la rue de la Croix de Fer + installation d'éclairages ;
- Aménagement d'une liaison douce sur la rue de Lardy.

TABLE 3 : SECTEUR NORD-EST GRANDE RUE / RUE DE LA MAIRIE



Au sujet de la vitesse :

- Aménagement d'un feu clignotant orange à partir de 21h sur la Grande Rue, afin de réduire la vitesse ;

- Aménagement d'un feu pour les vitesses excessives ou de places de stationnement en chicane sur la Grande Rue ;
- Aménagement d'un radar feu rouge sur la Grande Rue (carrefour avec rue de la Pingaudière et rue de Frémigny), pour lutter contre le non-respect ;
- Aménagement d'un feu rouge avec boutons d'appel pour piétons sur la Grande Rue, à proximité des arrêts de bus gênant la visibilité.

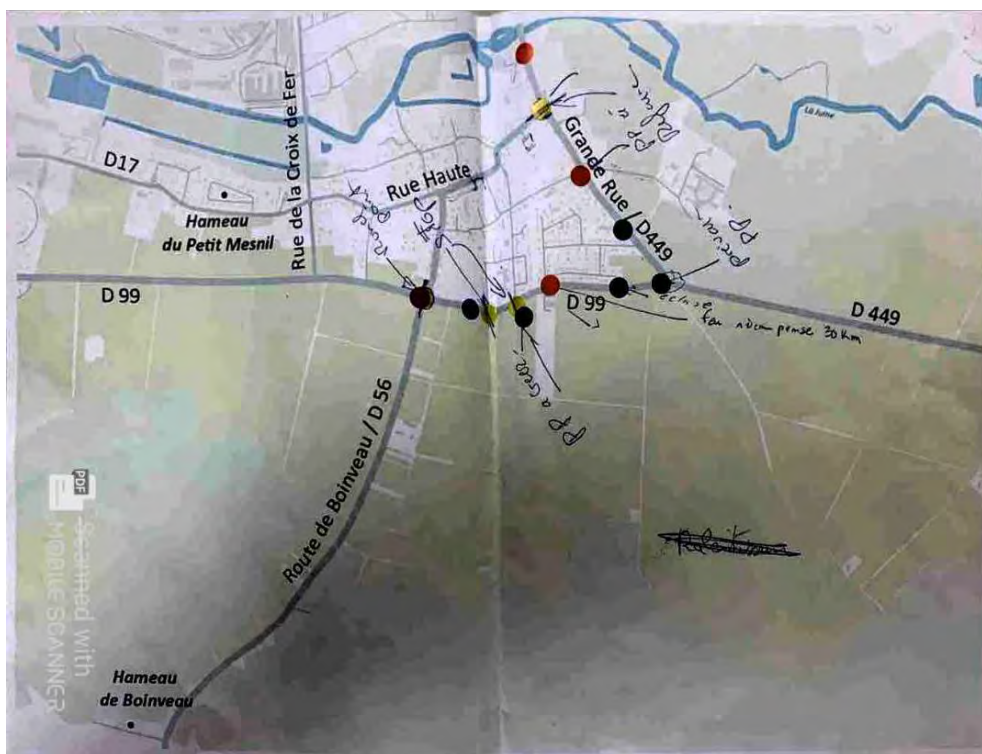
Au sujet du stationnement :

- Rehaussement des trottoirs, sur la Grande Rue notamment, pour y empêcher le stationnement ;
- Aménagement de places de stationnement en chicane et en alternance, avec des protections pour les voitures (bac à fleurs) sur la rue Haute ;
- Réaménagement du stationnement devant les murs plutôt que devant les fenêtres des maisons sur la rue Haute (inversion des places de stationnement) ;
- Installation de pots de fleurs (proposition de pots de fleurs collaboratifs) sur les zébras de la rue Damalouise (aux angles), où l'interdiction de stationner n'est pas respectée.

Au sujet de la rue de la Mairie :

- Aménagement d'une bordure en ciment centrale au niveau de la place de l'Église sur la portion en S, pour y ralentir la vitesse.

TABLE 4 : SECTEUR SUD-EST LOTISSEMENT BRETONNIÈRE / RUE DE LA PINGAUDIÈRE



Au sujet de la Grande Rue :

- Aménagement d'un coussin berlinois pour réduire la vitesse ;
- Aménagement d'un feu à récompense inversé sur le carrefour entre rue de la Pingaudière et la Grande Rue ;
- Aménagement d'un feu à récompense au niveau de l'intersection entre la rue du Moulin et Grande Rue, et priorisation de la rue du Moulin sur la Grande Rue afin de réduire la vitesse ;
- Mise en place d'une déviation contre la présence de trop nombreux poids lourds ;

- Aménagement de chicanes avec places de stationnement pour réduire la vitesse ;
- Installation d'un radar pédagogique ou d'un radar simple ;
- Aménagement de panneaux stop pour réduire la vitesse, notamment sur la Grande Rue au niveau de l'intersection avec la rue de la Mairie ;
- Aménagement d'une écluse sur la Grande Rue entre l'intersection avec rue de la Pingaudière et le rond-point de Frémigny ;
- Reprise des contrôles de police pour réduire la vitesse.

Au sujet de la D99 :

- Aménagement d'un passage piéton au niveau du rond-point entre la D99 et la Grande Rue (pour se rendre dans la plaine) + aménagement d'un trottoir ;
- Aménagement d'une écluse au niveau du rond-point de Frémigny, vers Janville pour ralentir les voitures. Le dos d'âne et les autres ralentisseurs ne sont pas souhaités pour éviter les nuisances sonores pour le voisinage. Une proposition de suppression de la limitation à 30 km/h a également été émise à cet endroit ;
- Aménagement d'un feu à récompense sur la D99 après cette écluse ;
- Aménagement d'une écluse entre la rue de la Fosse Blanche et la Route de Boinveau sur la D99.

Au sujet de la rue des Champs :

- Déplacement du panneau stop présent sur la rue des Champs au niveau de la D99 ;
- Aménagement d'un passage piéton à cette intersection pour se rendre dans la plaine.

Au sujet de la rue de la Fosse Blanche :

- Déplacement du panneau stop présent sur la rue de la Fosse Blanche au niveau de la D99.

Au sujet de la route de Boinveau :

- Aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection avec la D99.

Au sujet de la rue de la Mairie :

- Aménagement de places de stationnement alternées en chicane pour réduire la vitesse excessive ;
- Inversion du panneau de sens de circulation au niveau de l'étranglement devant la Mairie.

Au sujet de la place de l'Église :

- Création de places de stationnement supplémentaires pour les clients des commerces.

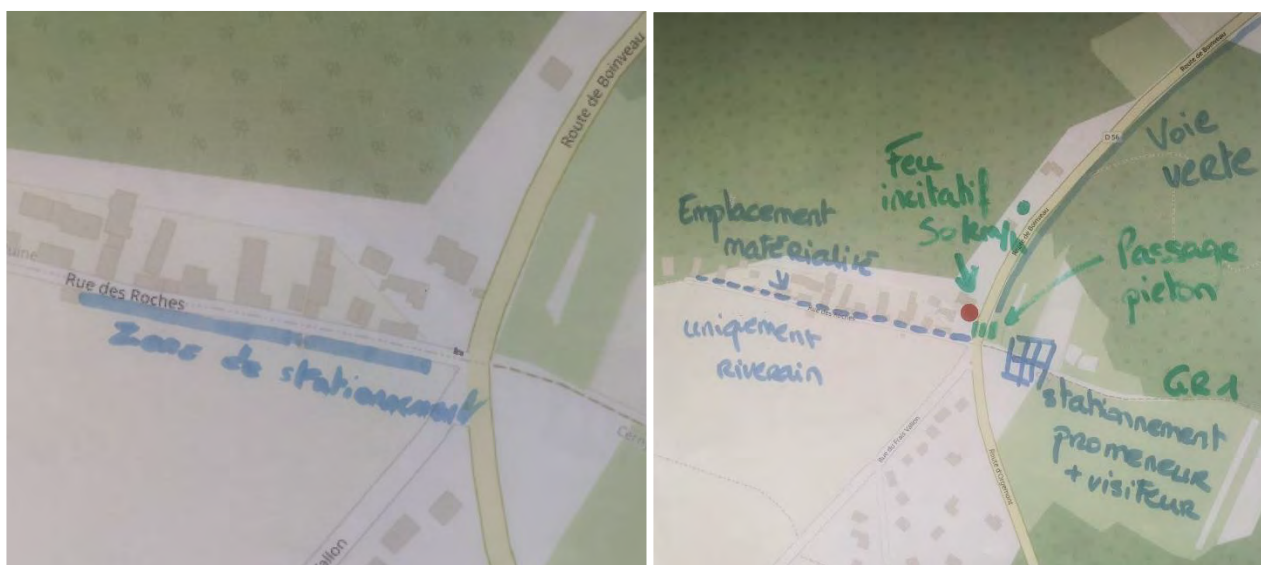
Au sujet de la rue de la Pingaudière :

- Aménagement d'une écluse entre la rue de la Pingaudière et le rond-point de Frémigny ;
- Des incivilités y ont été remarquées (non-respect du sens interdit, stationnement interdit).

Au sujet de la rue Haute :

- Aménagement de ralentisseurs pour réduire la vitesse.

TABLE 5 : SECTEUR SUD HAMEAU DE BOINVEAU



Au sujet de la vitesse :

- Installation d'un feu incitatif sur D99 ;
- Aménagement d'un passage piéton à ce feu pour permettre de sécuriser les traversées piétonnes induites par le circuit de GR1.

Au sujet du stationnement rue des Roches :

- Création de places de stationnement, avec une proposition d'emplacements du côté de Cerny ;
- Mise en place d'un emplacement matérialisé et réservé aux riverains pour optimiser le stationnement dans cette rue ;
- Privatisation de la rue : accessibilité seulement accordée aux riverains ;
- Création de places de stationnement de l'autre côté de la départementale pour les promeneurs.

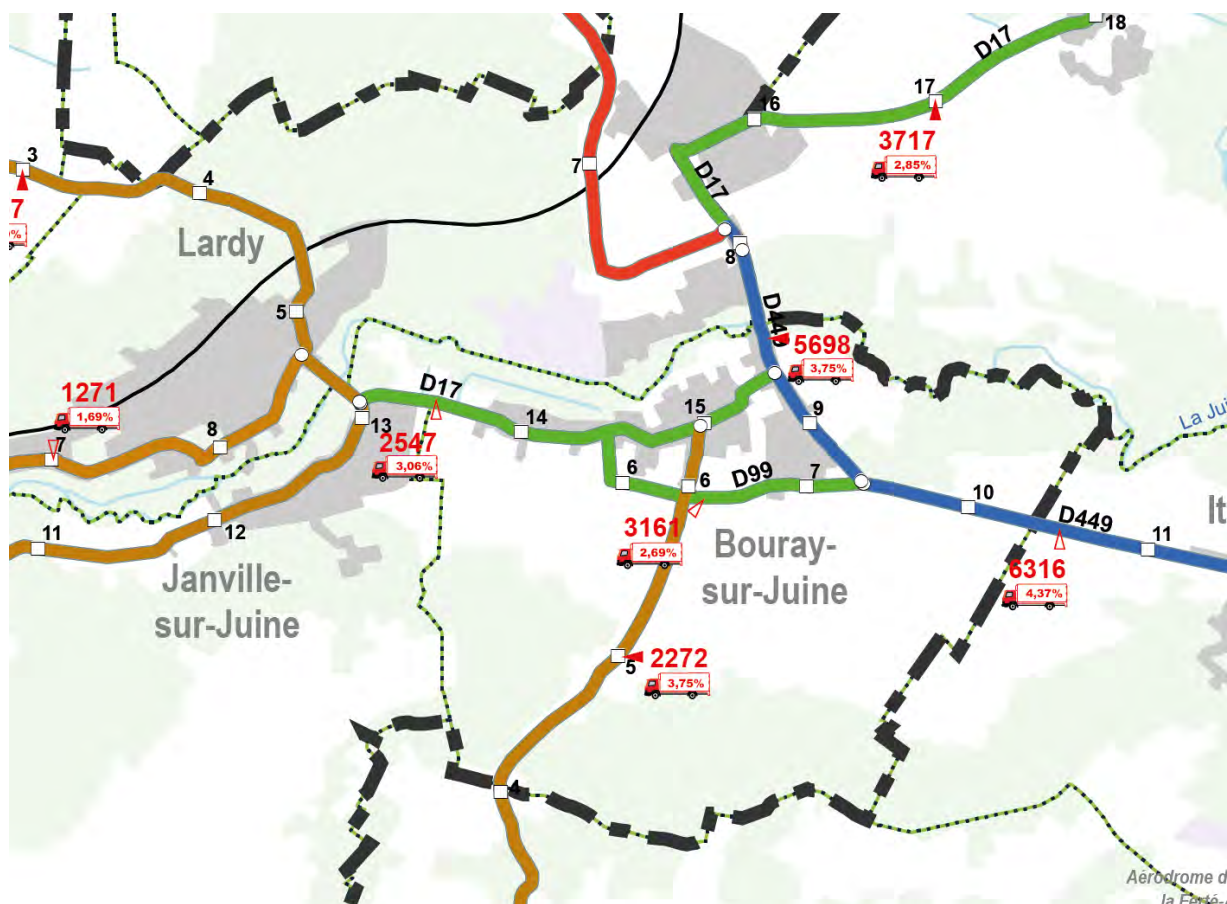
Au sujet des modes doux :

- Aménagement d'une voie verte pour piétons et cyclistes, sur la D99, pour se rendre jusqu'au centre de Bouray.

PROCHAINES ÉCHÉANCES

- COTECH / COPIL phase 2 (présentation du travail effectué + choix d'un scénario préférentiel) : 3 mars 2023

DOCUMENTATION – COMPTAGES ROUTIERS



Carte du trafic routier en Essonne en 2020 – Département de l'Essonne



Carte du trafic routier en Essonne en 2018 – Département de l'Essonne

Synthèse de l'analyse du mercredi 18/11/2020 à 00:00 au mardi 24/11/2020 à 23:45

Débit (Véhicules)	Sens 1				Sens 2			
	TV	VL	PL	%PL	TV	VL	PL	%PL
Débit Total sur la période	12 710	12 290	420	3%	12 525	12 144	381	3%
Débit Moyen Journalier	1 816	1 756	60	3%	1 789	1 735	54	3%
Débit Moyen horaire	76	73	3	3%	75	72	2	3%
Débit Moyen de Jour	1 780	1 720	60	3%	1 699	1 647	52	3%
Débit Moyen de Nuit	36	36	0	1%	90	88	3	3%
Débit Moyen Jours ouvrés	2 155	2 074	81	4%	2 142	2 069	73	3%
Débit Moyen Sam. & V.F.	1 318	1 304	14	1%	1 183	1 172	11	1%
Débit Moyen Dim. & Fériés	618	617	1	0%	632	627	5	1%

Les moyennes sont calculées à partir des totaux de la période cadrée sur des jours entiers.

Comptages rue de la Croix de Fer – Département de l'Essonne, 2020

NB : Le débit total de la période prend en compte les flux **sur une semaine**. Le débit journalier est d'environ 1 800 véhicules par sens, soit environ **180 véhicules maximum par sens en heure de pointe**.